



Retroactivité Caf pour étranger après renouvellement du titre de

Par **Serenha**, le **29/01/2013** à **15:23**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter afin de savoir si j'ai droit à la rétroactivité de mes droits à la CAF en tant qu'étrangère.

En fait je suis une étrangère (hors union européen) mère d'un enfant de 2 et demi né en France(Carte républicaine 5ans).

Actuellement je suis à la recherche de mon premier emploi. Et entre temps mon titre de séjour s'est expiré au mois d'Octobre et deux mois auparavant j'avais eu mon rendez-vous à la préfecture pour Janvier.

La CAF m'informe que mes droits de la période Octobre-Février ne seront pas payée.

Or l'année dernière j'avais eu mon rappel.

Merci d'avance de votre réponse.

Serenha